Recu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 12/03/2024

ID: 030-200034692-20240304-DEL16_2024-DE





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien **DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

Délibération n°16/2024 du Conseil communautaire Séance du 4 mars 2024

Date d'envoi de la convocation = 27 février 2024 Nombre de délégués en exercice : 74 Nombre de délégués présents : 56 Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 14 Nombre de délégués absents : 4

L'an deux mille vingt-guatre, le guatre mars à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Chusclan, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents: Michel AGNEL, Éric AJASSE, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Christian BAUME, Gilles BEAUDET, Mohamed BERKANE, Frédéric BERNE, Philippe BERTHOMIEU, Jaques BERTOLINI, Yves CAZORLA, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Manon CROUSIER, Gilles DELALIEU, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBÉ, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Christine LADET, Claire LAPEYRONIE, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX, Emily MIR, Gérald MISSOUR, Daniel MOUCHETANT, Christine MUCCIO, Munir MUSA, Laurent NADAL, Bernard NASS, Jean-Louis NOIRET, Jennifer OBID, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Alexandre PISSAS, Jean-Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Justine ROUQUAIROL, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Claude SALAU, Christophe SERRE, Christian SUAU, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE,

Absents ayant donné procuration: Sandrine ANGLEZAN à Justine ROUQUAIROL, Sébastien BAYART à Pascal PEYRIERE, Michel CEGIELSKI à Monique GRAZIANO-BAYLE, Maxime COUSTON à Christine MUCCIO, Ghislaine DE VERDUZAN à Emily MIR, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Stéphane MAURIN à Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Julie MERCIER à Benoit TRICHOT, Abde Ilah MEZROUB à Gilles BEAUDET, Catherine PECASTAING à Daniel MOUCHETANT, Marie-Chantal PIONNER à Alexandre PISSAS, Jean ROCHE à Patrick PALISSE, Maria SEUBE à Laurent NADAL, Mickael VADON à Claire LAPEYRONIE,

Absents/Excusés: Didier BONNEAUD, Pascale BORDES, Robert GAUTIER, Thierry VINCENT Secrétaire de Séance : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 12/03/2024

ID: 030-200034692-20240304-DEL16_2024-DE

OBJET: Cotisation 2024 pour l'association CleanTech Vallée

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi nº 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la délibération n°149-2018 en date du 17 décembre 2018 actant l'adhésion de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien en tant que membre fondateur et la grille des cotisations

Considérant les statuts et le règlement intérieur de l'association Cleantech Vallée Considérant que cette question a été présentée à la Commission Gestion des déchets du 15 février 2024

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- D'attribuer à l'association Cleantech Vallée une cotisation pour l'année 2024 d'un montant de 19 900€
- D'autoriser monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision
- D'autoriser monsieur le Président à prélever le montant de cette cotisation au compte 6281

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le 4 mars 2024.

Le Président Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique en Préfecture et publié le

